



Apprendre pour la vie !

Agenda scolaire 2007-2008

Centre d'apprentissage du Haut-Madawaska

323, boulevard Long, Clair,
Nouveau-Brunswick, Canada, E7A 2C5

Téléphone : (506) 992-6006

Télécopieur : (506) 992-6003

Page web de l'école : <http://cahm.nbed.nb.ca>

Cet agenda scolaire appartient à :

Nom : _____

Classe : _____ Local : _____

Titulaire de classe : _____

Message du directeur

L'année scolaire 2007-2008 est déjà à notre porte. C'est avec joie que je vous dis bonjour. J'espère que les vacances d'été ont été profitables et que vous vous êtes reposés pleinement.

Encore une fois cette année, nous continuerons à travailler ensemble pour faire en sorte que nous ayons une année fructueuse et remplie d'évènements heureux. Comme vous le savez, il y a beaucoup d'activités organisées à l'école. C'est à vous de trouver celles qui vous intéressent et d'y participer activement. Les enseignants et le personnel de l'école sont dévoués et prêts à vous aider. Il ne suffit que de vous impliquer.

Je suis fier de vous présenter l'édition 2006-2007 du code de vie de l'école. Celui-ci renferme aussi *beaucoup d'informations importantes* qui seront en vigueur dans le fonctionnement quotidien de notre école.

Ensemble il est possible de faire de bien belles choses. Je vous invite donc à passer une excellente année scolaire et à « Apprendre pour la vie ! ».

Bonne année scolaire à tous et à toutes !!!

Roberto Gauvin
Directeur



Apprendre pour la vie !

La Mission du C.@.H.M.



Le Centre d'Apprentissage du Haut-Madawaska est une école qui a pour mission de promouvoir le respect afin de créer un climat harmonieux et unique.

Nous voulons amener l'élève à se responsabiliser et à prendre une part active dans son développement global et ses apprentissages.

Étant une école technologique, nous encourageons l'enfant à s'approprier les outils nécessaires afin de développer les habiletés lui permettant de faire face aux défis de l'avenir.

La Vision du C.@.H.M.

Au C.A.H.M. , les élèves sont responsables, vivent dans le respect tout en étant heureux et autonomes dans leurs apprentissages.

Ils utilisent les TIC (technologies de l'information et des communications) avec aisance.

Notre Logo



D'abord, à l'arrière plan, nous retrouvons un livre ouvert. Il représente toutes les connaissances, les attitudes et les habiletés qu'un élève doit maîtriser lors de son passage à l'école. En un mot, ceci représente la pédagogie ouverte tel que préconisée dans le document de "L'école élémentaire renouvelée".

Dans notre livre, nous retrouvons un arbre, symbole de l'environnement et de la croissance.

À l'avant plan, deux silhouettes. Elles font référence aux personnes impliquées à tous les niveaux du C.A.H.M. Que tu sois petit ou grand, tu y as ta place. Élèves, enseignants, parents, tous s'unissent pour ne faire qu'un et voir à l'épanouissement de chacun.

Notre slogan

« Apprendre pour la vie ! »

Le choix de notre slogan "Apprendre pour la vie", fait référence aux nouvelles pédagogies, tel : l'enseignement stratégique, l'apprentissage coopératif, la pédagogie par projet, les centres d'intérêts, les NTIC (Nouvelles technologies de l'information et des communications), et bien d'autres. Ces approches, entre autre, font appel aux connaissances antérieures de l'élève. Son but est que l'élève fasse appel à son vécu, ses habiletés pour créer des liens et fasse des transferts dans les différentes matières et surtout dans sa vie de tous les jours. Ce que nous visons est que les acquisitions faites à l'école soient une meilleure préparation pour l'avenir et deviennent des outils indispensables dans leur vie de chaque jour.

La chanson thème du C@HM

« À chacun son envol »

©Composée par Leigh Beaulieu (2004)

Le premier jour, un nouveau monde
Nouveau sourire à chaque seconde
Dans chaque coeur, des rêves si grands
Des vœux se promenant dans le vent.

Travail d'équipe, être responsable
On savait qu'on était capable
Apprendre à croire et à aimer
Ensemble on va chanter.

Refrain : Qu'on soit grand, qu'on soit petit
On aura toujours des défis
On a tous un chemin
Et on a son propre destin.
On a tous une étoile, des rêves, des histoires
Il ne reste qu'à vouloir Et on pourra s'envoler

Sortir nos forces et réussir
Alors nos rêves pourront grandir.

Le respect et l'ambition
Ensemble nous chantons.

Et quand il est temps de partir
On gardera nos souvenirs
Où la vie nous portera
Jusqu'au bout on ira

Refrain

On a tous un chemin
Et on a son propre destin
On a tous une étoile, des rêves, des histoires
Il ne reste qu'à vouloir
Et on pourra s'envoler...



Code de vie

2007-2008

Au Centre d'apprentissage du Haut-Madawaska, notre mission vise à promouvoir le respect et amener les élèves à se responsabiliser. Pour y arriver, un code de vie fut développé pour exprimer les attentes et rôles de chacun.

Au cours de la journée, les élèves et le personnel de l'école œuvrent ensemble généralement dans cinq secteurs différents, identifiés comme suit:

- 1- Salles de classe
- 2- Corridors et salles de bains
- 3- Cafétéria
- 4- Cour de récréation
- 5- Autobus

Il est donc normal que les attentes soient différentes d'un secteur à l'autre.

Salles de classe

La salle de classe est un endroit où les enseignants et les élèves travaillent ensemble à atteindre des buts communs. Il est donc nécessaire que ceux-ci rédigent les règles de fonctionnement à l'intérieur de la classe. Ainsi dans les classes, les attentes sont ;

Élèves

- ◆ **Développer** avec son enseignant un code de vie accepté par la majorité des élèves de la classe.
- ◆ **Écrire** son code de vie dans son agenda scolaire et faire **signer** ses parents.
- ◆ **Suivre** le code de vie et les règlements généraux de l'école.

Enseignants

- ◆ **Établir**, avec ses élèves, un code de vie de classe et des règles de fonctionnement courts & précis basés sur la **mission de l'école** et le réviser au besoin.
- ◆ **Afficher** ce code de vie et ces règles sur un mur de la classe, en remettre une **copie** à la direction ainsi qu'aux parents.
- ◆ **Appliquer** ce code de vie et ces règles de fonctionnement

Parents

- ◆ **Signer** le code de vie de classe.
- ◆ **Supporter** l'enseignant et la direction dans l'application du code de vie et des règles de fonctionnement.

Corridors et salles de toilettes

L'école est un milieu de travail où le calme et la concentration est nécessaire. Pour offrir ce type d'environnement, les règles de fonctionnement suivantes ont été établies.

Dans les corridors et dans les salles de toilettes, les attentes sont ;

Élèves

- ◆ **Réduire** le bruit.
- ◆ **Se déplacer** seulement avec un laissez-passer remis par l'enseignant.
- ◆ **Circuler** lentement et à **droite**.
- ◆ **Limiter** la circulation au casier à la rentrée, à la récréation et le midi.



Enseignants

- ◆ **Limiter** le nombre de sortie des élèves et lorsque les élèves doivent sortir, on leur demande de le faire un à la fois.
- ◆ **Émettre un billet de circulation** lorsqu'un élève doit quitter la classe ou la cour de récréation. (ex. : pour aller aux toilettes)

Parents

- ◆ **S'assurer** de se présenter au secrétariat avant de circuler dans l'école.

Cafétéria

La cafétéria est un service offert aux élèves. Pour son bon fonctionnement, on s'attend à ce que les élèves suivent les règles suivantes. Les élèves qui le désirent peuvent apporter leur repas, toutefois les mêmes règlements s'appliquent.

À la cafétéria, les attentes sont ;

Élèves

- ◆ **Réduire** le bruit et **limiter** la circulation.
- ◆ **Nettoyer** son cabaret et sa place avant de quitter et **utiliser** les poubelles appropriées.
- ◆ **Placer** les boîtes à lunch à l'endroit désigné.
- ◆ **Se comporter** respectueusement.



Membres du personnel

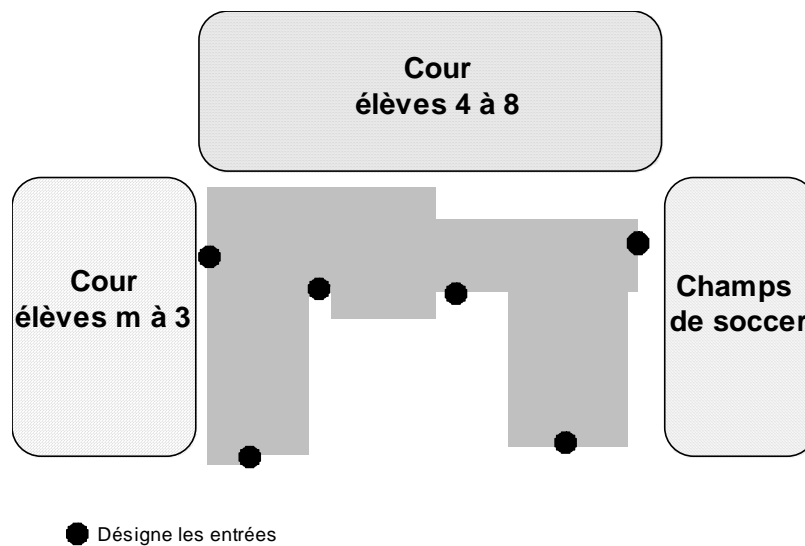
- ◆ **Appliquer** les règles en vigueur à la cafétéria.
- ◆ **Accompagner** sa classe et attendre qu'un autre enseignant arrive avant de quitter pour aller dîner.

Parents

- ◆ Donner à ses enfants des repas nutritifs et complets.

Cour de récréation

La cour de récréation est un lieu où les élèves peuvent s'amuser et se reposer. La sécurité est l'élément le plus important dans le choix d'activités. Les élèves doivent être en tout temps dans leur cour respective.



Ainsi, les attentes sont ;

Élèves

- ◆ **Être** dans la cour désignée; cour 1 (mat. à 3^e) cour 2 (4^e à 8^e).
- ◆ **Jouer** de façon sécuritaire.
- ◆ **Apprendre** à contrôler ses mains et ses pieds lors des jeux.
- ◆ **Utiliser** l'équipement de façon sécuritaire.
- ◆ **Se comporter** respectueusement.
- ◆ À la cloche, **se rendre** immédiatement à l'entrée.

Membres du personnel

- ◆ **Faire respecter** ces règles.
- ◆ **S'assurer** que les élèves connaissent bien les limites de la cour.
- ◆ À la première cloche, **se rendre** à la porte d'entrée pour accueillir les élèves.

Parents

- ◆ **Appuyer** les enseignants et la direction dans leurs démarches.
- ◆ **Se présenter** au secrétariat lorsque vous venez chercher votre enfant au lieu d'aller directement dans la cour.

Autobus

Le privilège du transport scolaire entraîne des responsabilités de la part des usagers (élèves). L'élève qui ne respecte pas ces règles de conduite à bord des autobus scolaires s'expose à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'à la suspension du privilège de transport. Ainsi, les attentes sont ;

Élèves

- ◆ **Obéir** au conducteur.
- ◆ **Respecter** les autres.
- ◆ **Demeurer** assis.
- ◆ **Maintenir** l'allée libre.
- ◆ **Parler** à voix basse.
- ◆ **Faire** un usage respectueux de ce véhicule.

Membres du personnel

- ◆ **Faire respecter** ces règles et remplir les billets d'autobus conformément à la politique 5.02 du district scolaire 3.

Parents

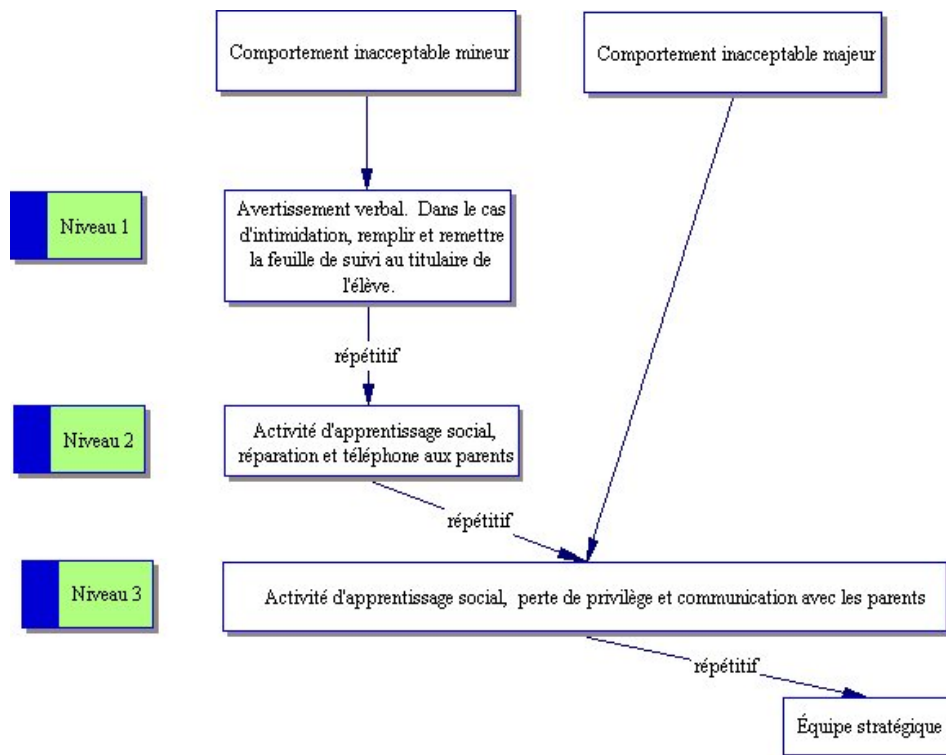
- ◆ **Appuyer** les enseignants et la direction dans leurs démarches.
- ◆ **Respecter** la politique 5.02 du district scolaire 3.

Plan disciplinaire

Il arrive parfois que certaines personnes trouvent difficile de suivre le code de vie et les règlements de l'école. C'est pourquoi un plan disciplinaire a été élaboré pour répondre à diverses situations. On retrouve généralement deux types d'infractions à l'école.

Mineure : Infraction qui peut être réglées par un enseignant ou par un surveillant présent au moment des infractions.

Majeure : Infraction qui doit être réglées par la direction et qui comporte des éléments de harcèlement, de violence ou d'illégalité.



Il est important de noter que chaque situation est différente et qu'il arrive que le plan disciplinaire doive être adapté au besoin. Par exemple, certaines situations pourraient directement passer à une suspension interne sans suivre les autres étapes en fonction de l'importance de l'infraction. Dans le cas de suspension dépassant 5 jours, les parents ont droit d'appel en communiquant directement avec le district scolaire.